



Ville de Tarare

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2014**

Le Conseil municipal convoqué le 25 mars 2014 s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, le 29 mars 2014 à 10 h 30, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Thomas CHADCEUF-HOEBEKE, Maire sortant puis de M. Paul BRUYÈRE, doyen d'âge enfin de M. Bruno PEYLACHON, Maire élu.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de conseillers municipaux présents : 33

Secrétaire élu : M. Yacine KARAZ

Présents : Mme SIMON, M. SERVAN, M. Jean-Paul DUPERRAY, Mme PERRUSSEL-BATISSE, M. PÉRONNET, Mme JACQUEMOT, Mme PERRODON, M. PEYLACHON, M. COTTON, M. TRIOMPHE, M. AGUERA, Mme STEINER, M. KARADAG, Mme LIÈVRE, Mme VOLAY, Mme GANA, M. BUTTY, M. CHAMPIN, Mme LEITAO, M. François DUPERRAY, Mme RIVOIRE, Mme GAUTIER, Mme PELAGE, M. POULARD, M. KARAZ, M. BRUYÈRE, M. ROCHE, Mme AERNOUT, Mme PRÊLE, M. CHADCEUF-HOEBEKE, M. FORGIARINI, Mme POIZAT, Mme WENDLING

Sous sa présidence, M. Thomas CHADCEUF-HOEBEKE, Maire sortant, ouvre la séance à 10 h 30.

ORDRE DU JOUR

N°1 : INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Après l'appel nominal, M. CHADCEUF-HOEBEKE donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 23 mars 2014, et déclare que les membres du Conseil municipal cités sont installés dans leur fonction.

N°2 : ÉLECTION DU MAIRE

M. Paul BRUYÈRE, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, préside la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le plus jeune conseiller municipal, M. Yacine KARAZ, est désigné secrétaire par le Conseil municipal.

Le Président donne lecture des articles L. 2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10 et L.2122-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) puis invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Le Conseil municipal désigne alors deux assesseurs, MM. Alain SERVAN et Jean-Luc ROCHE.

M. Bruno PEYLACHON, ayant obtenu la majorité absolue (25 voix pour et 8 blancs), est élu Maire et préside alors la séance.

N°3 : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés moins deux abstentions- M. BRUYÈRE et M. ROCHE- fixe le nombre d'adjoints à 8 et ce, pour la durée du présent mandat.

N°4 : ÉLECTION DES ADJOINTS

La liste Josée PERRUSSEL-BATISSE, Philippe TRIOMPHE, Fabienne VOLAY, Alain PÉRONNET, Laura GAUTIER, Jean-Paul DUPERRAY, Fabienne LIÈVRE et Alain SERVAN ayant obtenu la majorité absolue (25 voix pour et 8 blancs) est élue. Ainsi, Mme PERRUSSEL-BATISSE est élue 1^{ère} adjointe ; M. TRIOMPHE, 2^e adjoint ; Mme VOLAY, 3^e adjointe ; M. PÉRONNET, 4^e adjoint ; Mme GAUTIER, 5^e adjointe ; M. DUPERRAY, 6^e adjoint ; Mme LIÈVRE, 7^e adjointe et M. SERVAN, 8^e adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 11.

Bruno PEYLACHON
Maire de Tarare

